Le déterminant : l'article défini ou indéfini ou partitif

Exemple:

Je veux bien **une** fraise et **la** pomme rouge.... mais je veux bien aussi **du** gâteau **au** chocolat!

- -> La, une, du et au sont des articles.
- -> *La* est un article **défini**.
- -> *Une* est un article **indéfini**.
- -> Du est un article partitif.
- -> Au est un article défini contracté.



□ Qu'est-ce qu'un article ?

Un article est le petit mot qui se trouve devant un nom commun. C'est un déterminant.

Il permet de savoir si le nom est singulier ou pluriel ou s'il est masculin ou féminin.

Il existe trois types d'articles :

- Les articles définis (le, la, les, l' + les contractés : du, des, au, aux)
- Les articles indéfinis (un, une, des)
- Les articles partitifs (des, du, de la)

☐ Les articles définis (le, la, les, l') et définis contractés (du, des, au, aux) :

- Les articles définis le, la, les, l' sont des déterminants utilisés :
 - quand on fait référence à une personne ou une chose précise.

Ex: La maison en face de l'école. (On sait de quelle école on parle.)

quand on fait référence à un ensemble.

Ex: Le loup est un animal sauvage. (On ne parle pas d'un loup en particulier, mais de la race des loups.)

- Certains articles sont dits **définis contractés**. Ils sont construits à partir d'une préposition et d'un article défini :
 - \Box **Du** est un diminutif de **de** + **le**

Ex: Nous de la maison. Nous partons du magasin.

Préposition + article défini contracté

 \Box **Des** est un diminutif de **de** + **les**

Ex: Le chien <u>de la</u> fille. Le chien <u>des</u> filles.

Préposition + Article défini contracté

 \Box Au est un diminutif de à + le

Nous partons à la piscine. Nous partons au cinéma.

Préposition + Article défini contracté

 \Box Aux est un diminutif de \dot{a} + les

Ex Nous partons à la pèche. Nous partons aux champignons.

Préposition + Article défini contracté

☐ Les articles indéfinis (un, une, des) :

- Les articles indéfinis un, une, des sont des déterminants utilisés :
 - quand on fait référence à une personne ou une chose imprécise.
 - **Ex:** *Une maison en face de l'école.* (On ne sait pas de quelle maison on parle exactement.)
 - **Ex:** Tous les soirs, maman nous lit **une** histoire.

Les articles partitifs (de la, du, des, de l')

- Les articles indéfinis de la, du, des, de l' sont des déterminants utilisés :
 - quand on fait référence à une contenance, une certaine quantité non dénombrable

Ex: Je veux du chocolat. (On ne connaît pas la quantité de chocolat.)

Ex: Je mange de la confiture.

quand on fait référence à une chose abstraite.

Ex: Nous avons de la chance.

☐ A la forme négative, les articles partitifs deviennent de :

Ex : Je mange <mark>de la</mark> confiture. - Je ne mange pas <mark>de</mark> confiture.

Ex: Nous avons de la chance. - Nous n'avons pas de chance.

Attention

Il ne faut pas confondre les articles et les pronoms personnels s'écrivant de la même manière.

Ex Rachid le chien. Rachid le promène.

article pronom personnel qui défini remplace le chien

Un article est la plupart du temps placé devant un nom ou devant un adjectif qualificatif rattaché à un nom.

Ex: La jolie fleur.

Un pronom est souvent placé devant un verbe.

Ex: Je <u>la regarde</u>. (''<u>la'</u>'' est ici un pronom qui remplace ''<u>la fleur</u>''. Il n'est pas placé devant un **nom**.)